

Récapitulatif « Groupes de travail temporaires »

1. Contexte

De nombreuses questions de procédure et d'organisation concernant le dossier électronique du patient (DEP) n'ont pas été réglementées par le législateur, qui a donc laissé une marge de manœuvre relativement importante aux différents acteurs. Les communautés (de référence) peuvent régler elles-mêmes un certain nombre de points. eHealth Suisse, en sa qualité d'organe national de coordination, se propose toutefois d'encadrer et de soutenir une recherche de solution commune. Les défis cruciaux liés à l'introduction du DEP appellent une solution correcte sur le plan technique, efficiente et aussi harmonieuse que possible. Ce faisant, dans la perspective des préparatifs pour la certification, il faut trouver à temps une procédure axée sur les besoins des communautés (de référence).

2. Procédure et participants

Des groupes de travail temporaires peuvent être créés pour résoudre les questions critiques. Ils réunissent des experts responsables de la mise en œuvre au sein des communautés (de référence), des institutions de santé (hôpitaux, par ex.), des fournisseurs IT (fournisseurs de plateformes DEP, par ex.) ou des autorités (Confédération, cantons, par ex.). Composés différemment et de façon interdisciplinaire selon le thème, les groupes de travail sont coordonnés par eHealth Suisse, la direction technique pouvant être confiée à une autre organisation.

3. Publication et mises à jour

eHealth Suisse communique les résultats. Il peut s'agir d'une communication pour clarifier des compétences, de FAQ, de fiches d'information, d'aides à la mise en œuvre, d'aides à la programmation ou d'autres types de publications. Les thèmes qui concernent de nombreux acteurs sont également traités dans la newsletter d'eHealth Suisse. Lorsque le résultat qui a été publié doit être révisé pour des raisons techniques, la nouvelle version est diffusée via les canaux appropriés.

4. Groupes de travail temporaires (actuels et planifiés)

Thème	Objectif	État
Conversion de PDF	Les documents PDF (et les documents convertis en format PDF) doivent être téléchargeables de manière fiable dans le DEP sans problèmes majeurs.	Publié en janvier 2019 Aide à la mise en œuvre « Conversion de fichiers PDF »
Applicabilité du RGPD de l'UE aux communautés de référence	Le guide aide les communautés (de référence) à clarifier si elles doivent tenir compte du RGPD de l'UE dans leur activité et quelles mesures sont nécessaires.	Publié en mai 2019 Aide à la mise en œuvre « Applicabilité du UE-RGPD »
Numéro GLN pour les auxiliaires	En collaboration avec Refdata, le groupe de travail établit un concept qui définit le processus automatisé pour remettre le numéro GLN au personnel auxiliaire.	Publié en septembre 2019 Aide à la mise en œuvre « Attribution des GLN pour les auxiliaires »

Données pertinentes pour le traitement dans le DEP	Elaboration d'une mise en œuvre concernant la question quelles données médicales, importantes pour le processus de traitement de patient, doivent être téléchargées dans le DEP.	Publié en octobre 2019 Aide à la mise en œuvre « Informations pertinentes pour le traitement »
Contrôles du fonctionnement / assurance qualité dans les systèmes opérationnels du DEP	Le groupe de travail définit des recommandations dans un document énonçant les conditions pour contrôler le fonctionnement du DEP dans un système opérationnel.	Publié en novembre 2019 Aide à la mise en œuvre « Contrôles du fonctionnement »
Changement de communauté de référence / migration d'un dossier électronique du patient vers une autre communauté de référence	Une solution supracommunautaire est élaborée pour permettre à un patient de changer de communauté de référence et de migrer son DEP.	Publié en novembre 2019 Aide à la mise en œuvre « Changement de communauté de référence »